



2024-



# Recommandations

Le présent mémoire prébudgétaire de l'Association des banquiers canadiens (ABC) identifie des occasions et propose des recommandations au ministère des Finances et Conseil du Trésor (ministère) aux fins de l'élaboration du prochain budget du Manitoba.

Les recommandations clés de l'ABC, dont un résumé est ici présenté, appellent le gouvernement du Manitoba à réaliser les actions suivantes :

- Inviter l'ABC à se joindre au Conseil des affaires et de l'emploi du premier ministre du Manitoba en vue de travailler sur les priorités de la province, ainsi que de contribuer à sa croissance économique et à la création d'emplois.
- Supprimer l'impôt sur le capital des institutions financières dans l'objectif de stimuler la croissance économique au Manitoba. De plus, nous encourageons le gouvernement manitobain à déployer des efforts auprès du gouvernement fédéral en vue d'encourager ce dernier à effectuer une révision du système d'imposition canadien, afin qu'il tienne compte des besoins et des objectifs des Manitobains, augmente la productivité et attire les capitaux étrangers. Une mesure dans ce sens serait l'abolition des taxes spécifiques au secteur bancaire, comme l'impôt

blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et à harmoniser ses outils actuels avec ceux du gouvernement fédéral.

- Travailler conjointement avec le secteur bancaire et le gouvernement fédéral à la réalisation d'investissements ciblés et à l'élaboration d'incitatifs fiscaux qui facilitent l'atteinte de la carboneutralité, tout en adoptant une attitude équilibrée et souple à l'égard de toute nouvelle réglementation.

## Introduction

L'ABC est heureuse de pouvoir saisir l'occasion de cette consultation pour contribuer au budget 2024 du Manitoba.

L'ABC est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères actives au Canada et de leurs employés. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques efficaces qui contribuent à un système bancaire solide, favorable à ce que tous, y compris les Manitobaines et les Manitobains, réalisent leurs objectifs financiers. Nous soutenons la littératie financière pour aider la population du Manitoba à prendre des décisions financières éclairées, et collaborons avec les banques et les organismes d'application de la loi pour contribuer à la protection des clients contre la criminalité financière et pour sensibiliser à la fraude.

Un système bancaire sain et solide est la pierre angulaire permettant aux ménages de gérer leurs finances, aux PME de croître et à l'économie du Manitoba d'attirer les investissements. Notre mémoire présente l'avis et les recommandations du secteur bancaire dans des domaines d'intérêt où le gouvernement du Manitoba peut canaliser ses efforts afin de renforcer l'économie locale et les collectivités à l'échelle

Le secteur bancaire investit massivement dans la technologie en vue de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens. En effet, au cours des dix dernières années, les banques au pays ont engagé près de 115 milliards de dollars en technologie. Avec son réseau de plus de 170 succursales et 570 guichets automatiques au Manitoba

En décembre 2023, la province a annoncé la création du Conseil des affaires et de l'emploi du premier ministre du Manitoba, avec pour mandat la promotion de la croissance économique et de la création d'emplois dans la province, en se basant sur les besoins de la population. L'ABC, au nom de ses banques membres, appuie l'établissement de ce conseil pour développer des solutions créatives aux défis économiques d'aujourd'hui.

**Recommandation - Inviter l'ABC à se joindre au Conseil des affaires et de l'emploi du premier ministre du Manitoba afin que nous puissions contribuer à faire avancer les priorités de la province et à les soutenir.**

## **Impôt sur le capital, problème de productivité au Canada, conséquences sur le Manitoba et besoin de réformes fiscales**

Il est généralement reconnu que l'imposition du capital empêche les nouveaux investissements en réduisant la capacité des banques à accorder du crédit à d'autres secteurs susceptibles d'innover et de favoriser ainsi la croissance économique. En fait, la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec ont éliminé l'impôt provincial sur le capital afin de maximiser la concurrence, de favoriser leur croissance économique et de créer des emplois. Les près de 100 millions de dollars que le Manitoba réalise en imposant le capital des institutions financières sujettes à une réglementation prudentielle sont le fruit d'une politique contre-productive qui pénalise les banques pour détenir d'importantes réserves de capitaux destinées à faire face aux risques croissants et à se conformer aux lois en vigueur.

En outre, le gouvernement fédéral a ciblé le secteur bancaire au moyen de taxes sectorielles, soit l'impôt sur les institutions financières (IF) et le dividende pour la relance au Canada (DRC). L'Institut C.D. Howe a affirmé que le lourd fardeau des taxes discriminatoires, comme l'impôt sur le capital, retombera finalement sur les épaules des contribuables. L'impact en sera à la fois direct, sous forme d'une augmentation des coûts et d'une réduction de l'offre, et indirect, sous forme d'une augmentation des

sur les investissements dans les domaines favorables à la productivité, comme la propriété intellectuelle<sup>8</sup>, les technologies de l'information, ainsi que la machinerie et l'équipement, qui se font ici à une vitesse deux fois moins élevée qu'aux États-Unis<sup>9</sup>. En raison de cette atonie dans la productivité, d'ici 40 ans, le Canada aurait l'économie la moins performante des pays avancés<sup>10</sup>.

Nous sommes d'avis que la productivité future du Canada peut s'améliorer grâce à une refonte du régime fiscal inefficace qui fausse les décisions relatives au capital et nuit à la productivité<sup>11</sup>. Un régime fiscal efficace incorporera des taux relativement plus faibles sur une base plus large afin de maintenir le niveau de recettes publiques et d'encourager la croissance et l'innovation. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a déclaré que la création d'avantages fiscaux pour des activités particulières détourne généralement les ressources destinées aux secteurs essentiels à la productivité et à la croissance économique<sup>12</sup>. Ainsi, un alignement doit s'opérer entre les systèmes fiscaux provincial et fédéral en vue de stimuler la croissance et l'innovation en donnant aux entreprises la possibilité de faire des choix basés sur des motifs économiques plutôt que fiscaux.

**Recommandation – Nous recommandons vivement au gouvernement du Manitoba d'abolir les taxes sur les institutions financières en vue de promouvoir la croissance économique dans la province. De plus, nous demandons au gouvernement de bien vouloir déployer des efforts auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier effectue une révision de fond du système d'imposition canadien qui ouvrira les possibilités d'accroître la productivité et de veiller à ce que le Canada ait la capacité d'attirer les capitaux étrangers. L'un des moyens d'y arriver serait l'abolition de toute taxe sectorielle, comme l'impôt sur les IF et le DRC.**

## Soutien à l'abordabilité de l'habitation

Nous sommes conscients que chaque province au Canada fait face à des besoins et des défis uniques en matière d'habitation. Or, le Manitoba partage plusieurs difficultés similaires qu'ailleurs au pays quant à la pression subie par la province sur le plan du logement depuis le début de la pandémie. Selon Économique RBC, la part du revenu d'un ménage nécessaire pour couvrir les coûts d'accès à la propriété à Winnipeg est de 33,5 %, un niveau jamais atteint en 33 ans<sup>13</sup>. Les prix au Manitoba demeurent

---

<sup>8</sup> OCDE, [PIB par heure travaillée](#) (indicateur) (information au 30 mai 2023).

<sup>9</sup> OCDE, [OCDE Compendium des indicateurs de productivité 2023](#) (anglais).

<sup>10</sup> BCBC, [L'OCDE prévoit que le Canada sera la pire économie avancée au cours de la prochaine décennie... et des trois décennies subséquentes](#) (anglais), décembre 2021.

<sup>11</sup> Fonds monétaire international, [Faire plus avec moins](#) (anglais), avril 2017.

<sup>12</sup> OCDE, [Réformes fiscales et croissance économique](#) (anglais), , 2010.

<sup>13</sup> RBC, [Focus on Canadian housing: Housing trends and affordability](#), March 2023

abordables comparativement à d'autres provinces canadiennes, et doivent le demeurer pour que la province maintienne sa vivacité économique et sociale.

Parallèlement à la croissance de la population dans la province, nous croyons qu'un déséquilibre entre l'offre et la demande de logement causera des problèmes additionnels. Selon les estimations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Manitoba devra construire 260 000 unités , en plus des chantiers en cours et prévus, afin d'atteindre la capacité d'accès au logement d'ici 2030<sup>14</sup>. La seule solution viable pour améliorer l'abordabilité à long terme est d'accroître l'offre de logement, y compris la location. L'approbation des projets devrait se faire rapidement et des mesures doivent être adoptées pour accroître la densité d'occupation.

Afin de rectifier le déséquilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de l'habitation, une meilleure coordination entre les paliers de gouvernement s'impose. L'ABC favorise la création d'une table de concertation permanente sur l'habitation qui regrouperait des représentants des autorités fédérales, provinciales, municipales et autochtones, ainsi que des banquiers, des constructeurs, des membres de chambres de commerce, des professionnels de l'immobilier, des représentants du marché locatif, des organisations de logement et de la société civile. Le plus souvent, les parties concernées ne participent pas au processus de consultation malgré leur grande expertise dans le domaine de l'habitation et leur présence à l'avant-scène du problème de logement. Un forum permanent serait une plateforme fort utile pour partager les points de vue sur les causes de l'inabordabilité et pour trouver des solutions.

Selon la Banque Scotia, le stock de logements sociaux représente 3,5 % du stock de logements total, l'un des taux les plus faibles de l'OCDE. À court terme, nous encourageons donc le gouvernement du Manitoba à accélérer la construction de logements sociaux afin de répondre aux besoins croissants des personnes les plus vulnérables dans la province. Une étude menée par la Commission de la santé mentale du Canada avait révélé que chaque 10 \$ investis à assurer un logement produisent près de 22 \$ en économie dans les domaines des soins de santé, des services sociaux et de la justice – sans mentionner les retombées sociales positives<sup>15</sup>.

**Recommandation – Nous encourageons le gouvernement du Manitoba à déployer des efforts pour éliminer les obstacles qui entravent l'offre sur le marché de l'habitation. Nous favorisons la création d'une table de concertation sur l'habitation, car nous sommes d'avis que la mise en commun des connaissances de tous les participants favorisera des collectivités viables,**

---

<sup>14</sup> SCHL,



# Protection des consommateurs élargie aux utilisateurs des services de FSP au Manitoba et au Canada

L'écosystème des paiements poursuit sa rapide évolution avec l'arrivée importante d'entités non traditionnelles sur le marché canadien, dont les géants de la technologie. Les fournisseurs de services de paiement (FSP) sont des entités qui remplissent des fonctions de paiement et offrent aux consommateurs des produits et des services financiers<sup>16</sup>. Pour le moment, les FSP sont essentiellement non réglementés, et représentent divers risques, notamment des risques financiers (comme la perte des fonds des clients), des risques de défaut opérationnel et de défaillance sécuritaire, et des risques liés aux pratiques commerciales. Par risques liés aux pratiques commerciales, on entend les risques que les pratiques commerciales d'un FSP puissent nuire aux consommateurs.

Bien que la Banque du Canada et le ministère des Finances fédéral soient en cours de concevoir un cadre législatif pour la réglementation fédérale des FSP au titre de la [Loi sur le système de paiement](#), en vue de contrer certains de ces risques, le cadre fédéral reste muet sur leurs pratiques commerciales. Avec plus de 2 500 FSP actuellement actifs au Canada<sup>17</sup>, et la probabilité que le recours à ces entités augmente parallèlement à la confiance des consommateurs une fois les FSP sous la supervision de la Banque du Canada, l'absence de réglementation encadrant leurs pratiques commerciales sera une importante faille dans la protection des consommateurs.

Au niveau mondial, le G20 et l'OCDE ont reconnu que la protection des consommateurs de produits financiers nécessite un ensemble de principes mieux ciblés qu'une simple mesure de protection des consommateurs<sup>18</sup>. Ces principes visent à contrer des risques importants pour les consommateurs, qui comprennent sans s'y limiter :

- Des frais qui n'ont pas été correctement divulgués par un fournisseur
- L'impossibilité d'accès à leurs fonds détenus par un fournisseur
- Une responsabilité face aux transactions frauduleuses
- L'absence de recours sous forme d'un processus clair de traitement des plaintes

---

<sup>16</sup> [Les fonctions de paiement](#) comprennent la fourniture ou la tenue d'un compte déposé, la détention de fonds, l'initiation et l'autorisation d'un transfert électronique de fonds ou la prestation de services de compensation ou de règlement à la demande d'un utilisateur final.

<sup>17</sup> [La Gazette du Canada, Partie I, volume 157, numéro 6 : Règlement sur les activités associées aux paiements de détail.](#)

<sup>18</sup> Pratiques commerciales et mesures de protection des consommateurs associées aux principes des produits financiers, tels que décrits dans [G20/OECD High-Level Principles of Financial Consumer Protection](#).





municipalités et aux régions où le volume de la criminalité financière est élevé. Les fonds serviraient à former des unités d'enquête spécialisées munies des outils et des connaissances nécessaires pour poursuivre les auteurs de crimes financiers. Ces municipalités et régions peuvent être identifiées au moyen d'une entente d'échange de renseignements avec le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE).

Les mesures précédentes, dont l'effet est immédiat sur la lutte contre la criminalité financière, peuvent être prises rapidement, sans trop de souci pour les retombées involontaires mentionnées plus tôt. L'ABC et ses banques membres sont désireuses de travailler avec le gouvernement du Manitoba sur ces questions et ont hâte de pouvoir consulter et soutenir la province dans ses efforts.

**Recommandation - Nous exhortons le ministère des Finances du Manitoba à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement canadien et les autorités fédérales pour lutter contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes. Une approche coordonnée permettra d'éviter les chevauchements et de veiller à ce que les efforts fédéraux et provinciaux soient efficaces. À court terme, nous exhortons le Manitoba à investir dans l'application de la loi et les poursuites des auteurs d'actes de RPC et de FAT, ainsi qu'à harmoniser ses outils actuels avec ceux du gouvernement fédéral.**

## Transition vers la carboneutralité

Le secteur financier est au centre d'une transition ordonnée vers une économie à zéro émission nette. En finançant la transition climatique, les banques aident le Canada à atteindre la carboneutralité et contribuent simultanément à répondre aux besoins énergétiques actuels de la société dans un contexte mondial instable. Les banques contribuent, certes, au financement d'énergies plus vertes. Or, la transition complète vers la carboneutralité ne se fera pas du jour au lendemain. Par conséquent, nous saluons l'engagement du gouvernement à rendre le Manitoba un chef de file de l'énergie propre et à créer un plan de match pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050<sup>20</sup>.

Nous sommes d'avis qu'un processus national ou harmonisé est nécessaire à l'atteinte par le Canada des objectifs climatique, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité et de la croissance économique. La collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les particuliers pour la refonte fondamentale de nos économies et de nos sociétés est cruciale. Les banques sont présentes pour soutenir la production

---

<sup>20</sup> Kínew, Wab.

, octobre 2023.

